

COLLOQUE POWER TO GAS

Transformer l'électricité en gaz, une solution pour décarboner l'énergie et gagner en résilience



Le Club Power to Gas ATEE vous invite à son nouveau colloque dédié au Power to Gas et aux couplages des réseaux d'énergie, le 22 octobre prochain sous forme de webinaire. Venez découvrir ce qui fait l'actualité de la filière aujourd'hui et comment, ensemble, nous pouvons réussir la transformation.

En facilitant l'intégration d'électricité renouvelable et bas carbone dans le système énergétique, le Power to Gas apporte un **levier complémentaire à la décarbonation des usages du gaz et constitue un outil efficace de flexibilité des systèmes électriques.**

Portée par la loi Energie Climat fin 2019 et renforcée par la publication récente d'une nouvelle stratégie nationale sur l'hydrogène, **la filière Power to Gas avance.** Autorisation à l'injection dans les infrastructures de gaz, traçabilité de l'hydrogène renouvelable et bas carbone, mécanisme de soutien,... des débuts encourageants qui permettent à la filière de penser son avenir.

- **Mais où en est-on sur le terrain ?**
- **Que donnent les premiers démonstrateurs ?**
- **Quels sont les acteurs qui comptent ?**
- **Quels modèles économiques seront les premiers rentables ?**

C'est à ces questions que répondront les intervenants durant le webinaire.

COLLOQUE POWER TO GAS



PROGRAMME

Le webinaire se déroulera le 22 octobre 2020 de 9h30 à 14h30 (pause pour le déjeuner).
L'application de visioconférence utilisée est Go to Meeting optimisée via Google Chrome.
Les questions seront gérées sur le chat après chaque intervention et à l'issue de la session avec l'ensemble des intervenants.

9 :30	Lancement du Colloque	
9 :30	Ouverture Introduction par le Président du Club Power to Gas	<i>Sylvain Lemelléier, GRTgaz - Président du Club Power to Gas ATEE</i>
9 :35	Présentation du programme de la matinée	<i>David LE NOC, Délégué général du Club Power to Gas ATEE</i>
9 :40	La filière hydrogène et Power to Gas, une chance pour réindustrialiser l'Europe et développer les échanges internationaux : les recommandations de l'IEA Hydrogen TCP	<i>Paul Lucchese, Chair of IEA Hydrogen TCP/IE, GEA</i>
10 :10	Plan Hydrogène : l'action des pouvoirs publics. Point sur le Plan hydrogène et actions en cours - Ordonnance hydrogène	<i>DGEC (Sous réserve)</i>
10 :45	L'injection d'hydrogène et de méthane de synthèse dans les réseaux de gaz : la feuille de route des opérateurs.	<i>Anthony Mazzenga, Directeur Gaz renouvelables, GRTgaz</i>
11 :25	Retour d'Expérience du projet GRHYD à Dunkerque : Production d'hydrogène vert et injection dans un réseau de distribution de gaz naturel jusqu'à 20%vol.	<i>Isabelle Alliaf, Coordinatrice du projet GRHYD, ENGIE CRIGEN</i>
12 :00	DEJEUNER	
13 :30	Panorama des technologies de Power to H2 et Power to Méthane suivi d'une session de questions/réponses	<i>Représentants des principaux fabricants français de technologies d'électrolyse et de méthanation.</i>
14 :30	Clôture du colloque	

BULLETIN D'INSCRIPTION

INFORMATIONS PRATIQUES

Patricia COTTURA - ATEE - Tél. 01 46 56 35 41- p.cottura@atee.fr

Si vous n'êtes pas adhérent à l'ATEE, merci de bien vouloir nous adresser le bulletin d'inscription complété accompagné de votre règlement ou modalités de règlement par mail et/ou à :
ATEE - Tour Eve - 1 Place du Sud - CS 20067 - 92800 PUTEAUX

Dès réception de votre règlement, vous recevrez une confirmation avec votre lien de connexion qui vous permettra de nous rejoindre dès 9h30. La facture acquittée sera expédiée par notre service comptable.

Important : le webinaire sera enregistré. Pour une meilleure qualité d'écoute des intervenants, nous vous remercions de couper vos caméras et micros dès votre connexion.

[>> Gratuit pour les adhérents ATEE : inscription en ligne](#)

Nom, Prénom

Société, organisme

Adresse

Code Postal

Ville

Tél.

N° Adhérent

Email

- Je m'inscris au webinaire POWER TO GAS du 22 octobre 2020 de 9h30 à 14h30
- Je ne suis pas membre de l'ATEE, je participe aux frais d'inscription d'un montant de 96€ TTC (80€ + 16€ de TVA 20%)
 - Je joins un chèque au bulletin d'inscription
 - Je règle sur facture : je vous adresse un bon de commande avec le bulletin d'inscription
 - Je règle par virement bancaire : merci de m'adresser un RIB ATEE

Date et signature :

Pour les factures acquittées, merci de bien vouloir nous préciser si l'adresse de facturation est différente